



# Le Galet

de l'Estrie

**1ER DÉCEMBRE 2013**

**LE MENSUEL DU ROC DE L'ESTRIE**

## EN BREF

Au cours du mois de novembre, Guy Boucher, de l'organisme Famille Espoir, s'est joint au C.A. du ROC de l'Estrie. Nous sommes heureux de l'accueillir afin qu'il partage avec nous sa vaste expérience et son humour légendaire. D'autre part, Le Galet du mois de janvier accusera un léger retard puisque l'équipe du ROC prendra une pause pour le temps des fêtes. Nos bureaux seront donc fermés du 20 décembre au 6 janvier. Et puis, pour ceux qui s'inquiètent de l'adaptation de la nouvelle directrice au ROC, tout se passe bien, elle a finalement dompté le téléphone. Bon solstice d'hiver et joyeux Noël!



## Nouvelles du comité ROC/Agence

La dernière rencontre du comité ROC/Agence a eu lieu le 18 novembre dernier. Lors de cette rencontre, il a surtout été question de l'annonce faite par le gouvernement concernant l'augmentation du financement à la mission dans le cadre du PSOC. Le ministère de la Santé et des Services sociaux devrait envoyer aux agences des directives pour la répartition des montants lorsque ceux-ci seront disponibles. Nous savons qu'actuellement nos représentants nationaux sont en discussion avec le MSSS sur la question de seuils planchers nationaux, ce qui pourrait donc influencer les choix dans la répartition des sommes. Nous vous tiendrons au courant des développements au fur et à mesure. D'autre part, le Cadre de référence doit être actualisé, car certains éléments ne sont pas conformes à la convention PSOC que nous avons signée pour la première fois cette année. Un guide d'interprétation est en rédaction au MSSS actuellement. Nous avons donc convenu avec l'Agence de travailler à l'élaboration d'un cadre transitoire qui aurait une portée jusqu'en 2015. Par la suite, nous évaluerons la nécessité ou non de l'ajuster en fonction du guide interprétatif.

## Plan d'action gouvernemental

Nous vous avons fait parvenir par courriel une déclaration commune à signer par votre organisme. Cette déclaration dénonce les mécanismes de consultation ainsi que le contenu du document « Vers un nouveau plan d'action gouvernemental : cahier de consultation » mis en oeuvre par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Nous vous invitons à nous faire parvenir votre adhésion d'ici le 10 décembre.

Pour télécharger la déclaration :  
<http://www.rocestrie.org/fr/non-une-consultation-bidon>

## États généraux (pour de plus amples détails : <http://www.ctroc.org/etatsgeneraux>)

Vous avez reçu par la poste le cahier de participation. Le ROC de l'Estrie prépare une tournée régionale afin d'aller à votre rencontre, dans chacune des MRC de la région, pour discuter du projet des États généraux du mouvement communautaire autonome. Ces rencontres auront lieu en janvier et février. Vos organismes ont jusqu'au 15 mai 2014 pour compléter la première phase du projet. D'ici là, si vous avez des questions ou des besoins d'accompagnement sur les États généraux, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

La semaine dernière, vous avez reçu un courriel concernant la possibilité d'avoir des stagiaires de médecine, si vous êtes intéressé, communiquez rapidement avec Josée Lapointe au 819-829-3400 poste 42565.

## CAMPAGNE « NON aux PPP SOCIAUX »

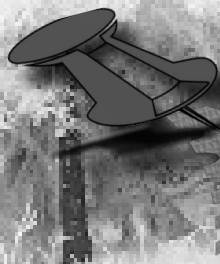
Les 150 personnes qui ont participé au colloque Fondations et PPP sociaux en janvier 2013 ont réaffirmé l'importance de résister collectivement à la montée des PPP sociaux. Le partenariat entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) marque l'arrivée des fonds publics-privé dans le domaine des politiques sociales.

Le comité, mis en place pour assurer le suivi du colloque, a formulé une série de revendications que nous vous invitons à endosser. Nous voulons rassembler le plus grand nombre possible d'appuis d'organismes locaux et de regroupements d'ici le 13 décembre 2013, dans l'objectif d'interpeller publiquement le gouvernement québécois et de lancer une campagne contre les PPP sociaux.

Nous demandons au gouvernement québécois de :

- ❄ S'engager à ne pas conclure de nouveaux partenariats public-philanthropie (PPP sociaux);
- ❄ Ne pas renouveler les ententes déjà conclues;
- ❄ Mener un débat public sur la responsabilité de l'État québécois quant aux orientations des politiques sociales;
- ❄ Réinvestir les sommes jusque-là investies dans les fonds mixtes dans les services publics et la mission de base des organismes communautaires.

Pour télécharger la déclaration :  
<http://www.rocestrie.org/fr/campagne-non-aux-ppp-sociaux>



**LE CONSEIL DU MOIS**  
La période d'application au programme Emploi d'été Canada sera ouverte du 2 décembre 2013 au 17 janvier 2014.  
<http://www.servicecanada.gc.ca/fra/dgpe/tj/pej/programme/pce.shtml>

